



THE
LUTHERAN
WORLD
FEDERATION

World Service

member of **actalliance**

**TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE
AU BENEFICE DE LA FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE (FLM)
CAMEROUN & RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)**

I. Contexte et Justification

La Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) est une communion d'Eglises chrétiennes de tradition luthérienne fondée en 1947. Son siège est établi à Genève en Suisse dont le bureau est situé à l'adresse ci-après :

The Lutheran World Federation
Chemin du Pavillon 2,
1218 Le Grand Saconex, Geneva,
Switzerland

La Fédération Luthérienne Mondiale est présente au Cameroun et en République Centrafricaine.

Elle exerce ses activités au Cameroun sous l'Autorisation
N°00000088/A/MINATD/SG/SDLP/SAC du 09 mai 2016.

Elle dispose également d'un arrangement d'établissement signé avec le Gouvernement du Cameroun le 31 août 2023.

Son adresse au Cameroun :

Boîte Postale : 35 512 Yaoundé
Quartier Bastos, Rue n° 1.828, face à l'Ambassade d'Algérie.

A travers son Département d'Entraide Mondiale, la FLM met en œuvre des programmes humanitaires et de développement en République Centrafricaine (RCA) et au Cameroun (CMR), en partenariat avec divers bailleurs de fonds et partenaires techniques.

Présente en République centrafricaine (RCA) depuis 2013 et au Cameroun depuis 2014, ces deux programmes ont été fusionnés en 2023 pour former une seule entité.

Au Cameroun, la FLM est opérationnelle principalement dans les régions du Centre, de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord. Ses principaux partenaires financiers actuels sont : Global Affairs Canada (GAC), l'Evangelical Lutheran Church in America (ELCA), le German National Committee of the Lutheran World Federation (GNC), le Canadian Lutheran World Relief (CLWR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ainsi que Kerk In Actie (KIA).

En République Centrafricaine (RCA), la FLM concentre ses activités surtout dans les préfectures de la Nana-Mambéré et de la Mambéré-Kadéï où il opère à travers deux partenaires de mise en œuvre notamment l'Eglise Evangélique Luthérienne en RCA et la Caritas-Diocèse de Bouar. Ses principaux partenaires financiers sont : l'Evangelical Lutheran Church in America (ELCA), le German National Committee of the Lutheran World Federation (GNC) et le Canadian Lutheran World Relief (CLWR).

Dans les deux pays gérés en un seul programme, la FLM concentre ses efforts sur les trois axes stratégiques qui sont la protection et la cohésion sociale (la promotion de la paix, la prévention des conflits, la cohésion protection communautaire, le genre transformatif), le climat et les moyens de subsistance résilients (la protection de l'environnement et l'accès à l'énergie, les solutions fondées sur la nature pour le climat, moyens de subsistances et sécurité alimentaire) ainsi que les services de qualité (les réponses d'urgence multi-sectorielles, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) et la nutrition). Dans ces domaines, l'organisation a acquis une solide expérience et a démontré son efficacité. Dans un souci de transparence, de redevabilité et de conformité aux exigences des bailleurs ainsi qu'aux réglementations nationales, la FLM soumet annuellement ses états financiers à un audit indépendant de renommée internationale. C'est dans ce cadre que les présents termes de référence sont développés pour permettre de recruter un cabinet d'audit externe pour cet exercice en fin d'année 2026 pour le programme Cameroun & RCA.

I.Objectifs de la mission

L'objectif général de l'audit financier et comptable est de permettre à un auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle, indépendante et objective sur la situation financière de la FLM Cameroun-RCA telle que présentée à la clôture de l'exercice concerné.

A cet effet, l'audit poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

- Vérifier la conformité des politiques, procédures et pratiques financières de la FLM avec les lois et réglementations en vigueur en République Centrafricaine et au Cameroun, ainsi qu'avec les exigences contractuelles des bailleurs de fonds ;
- Examiner l'ensemble des dépenses engagées dans le cadre des projets et programmes afin de s'assurer de leur pertinence, de leur justification et de leur conformité ;
- S'assurer que les fonds ont été utilisés conformément aux objectifs et aux termes des accords de financement conclus avec les bailleurs;
- Vérifier que les états financiers présentent une image fidèle, sincère et régulière de la situation financière de l'organisation ;
- Évaluer l'efficacité, la fiabilité et l'adéquation du système de contrôle interne tant sur le plan financier qu'administratif ;
- Identifier les éventuelles irrégularités et formuler des recommandations pour renforcer les systèmes en place.

II. Étendue de la mission

La mission portera sur l'ensemble des opérations financières et comptables de la FLM Cameroun-RCA et inclura toutes les vérifications et tous les contrôles que l'auditeur jugera nécessaires dans le cadre de son appréciation.

Dans ce contexte, l'audit comprendra notamment l'examen des pièces comptables et des documents justificatifs, l'analyse approfondie des états financiers ainsi que la certification des comptes conformément au référentiel SYCEBNL, qui régit le système comptable des organisations à but non lucratif. Il intégrera également une évaluation des procédures administratives, financières et comptables en place.

Une analyse spécifique sera consacrée à la conformité des procédures de passation des marchés et d'acquisition des biens et services.

Par ailleurs, l'audit examinera l'existence, la fiabilité et les conditions de conservation des pièces justificatives.

III. Responsabilités spécifiques de l'auditeur

La mission d'audit couvrira l'ensemble des activités financières, comptables et administratives de la FLM Cameroun-RCA pour les exercices concernés. Elle portera sur les états financiers, les systèmes de gestion, les flux financiers et les pièces justificatives.

Les travaux comprendront notamment la revue documentaire, les analyses financières et les tests jugés nécessaires selon les normes professionnelles applicables, en conformité avec le référentiel SYCEBNL et les normes internationales d'audit.

Une attention particulière sera accordée aux procédures de passation des marchés, à la gestion des fonds des partenaires ainsi qu'aux dispositifs de traçabilité et d'archivage. Les éventuelles anomalies ou dépenses non conformes seront identifiées et présentées dans le rapport d'audit.

II. Normes et Méthodologie

L'audit sera mené conformément :

- Aux Normes Internationales d'Audit (ISA) ;
- Aux exigences des bailleurs de fonds concernés ;
- Aux réglementations nationales applicables en RCA et au Cameroun ;
- Aux politiques et procédures internes de la FLM.

L'approche d'audit sera basée sur les risques et inclura notamment :

- La revue documentaire et analytique ;
- La vérification des pièces justificatives et des transactions ;
- Des tests de conformité et de substance ;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Des entretiens avec le personnel clé du programme.

III. Livrables Attendus

A l'issue de la mission, l'auditeur devra :

- Certifier la Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) de la FLM ;
- Fournir un rapport d'audit contenant une opinion sur les états financiers conformément au canevas de rapportage de la FLM, en langue Anglaise.
- Fournir une lettre de recommandation (Management Letter) détaillant les constats, les faiblesses identifiées et les recommandations, en anglais ;
- Fournir tous les livrables au « Group Auditor » de la FLM
- Fournir un rapport de conformité au référentiel SYCEBNL (en Français) ;
- Fournir une attestation du Commissaire aux Comptes sur les états financiers.

IV. Période couverte par l'audit et Echéances

La mission d'audit couvrira l'exercice fiscal allant du 1er janvier au 31 décembre 2026.

Toutefois, le contrat pourra être renouvelé pour les exercices 2027 et 2028 sur la base de la qualité des prestations fournies et des besoins de la FLM.

Le premier projet de rapport d'audit doit être soumis le 28 février de l'année N+1, et un rapport d'audit final signé (sous format papier et électronique) accompagné des états financiers certifiés, ainsi qu'une lettre de recommandations (Management Letter) le 15 mars de l'année suivant la fin de la période examinée.

V. Profil et qualification du cabinet d'audit

Le cabinet d'audit devra répondre aux critères suivants :

- Être légalement enregistré et habilité à exercer dans les deux pays concernés (RCA et Cameroun) ;
- Justifier d'une expérience avérée dans l'audit des ONG internationales et des projets financés par des bailleurs internationaux ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement humanitaire et des contextes fragiles;

- Maîtriser les Normes Internationales d’Audit (ISA) et les Normes internationales d’information financière (IFRS) ;
- Disposer d’une équipe qualifiée avec des auditeurs certifiés ;
- Garantir « indépendance, impartialité et intégrité ».

VI. Critères de sélection

Les offres reçues seront évaluées par un comité de sélection de la FLM sur la base des critères suivants :

- La compréhension des présents termes de référence ;
- L’expérience du cabinet dans des missions similaires, notamment auprès des ONG internationales ;
- La qualification et l’expérience de l’équipe proposée ;
- La méthodologie et l’approche d’audit proposées ;
- Le chronogramme d’exécution ;
- L’offre financière.
- La qualité des références.

VII. Méthode d’évaluation

La méthode d’évaluation sera basée sur la qualité et le coût. Pour l’évaluation des propositions techniques, le pouvoir adjudicateur tiendra compte des critères suivants, assortis des pondérations indiquées. Le cabinet retenu sera celui ayant obtenu la meilleure note globale, en conciliant la qualité de l’offre technique et le caractère moins-disant de l’offre financière.

ÉVALUATION TECHNIQUE		POINTS MAXIMUM	CANDIDAT				
			A	B	C	D	E
Expertise du cabinet qui soumet la proposition							
1	Disponibilité des procédures d'assurance qualité	4					
2	Connaissances spécialisées du cabinet dans le domaine de L’audit	4					
4	Expérience pertinente du cabinet dans le domaine de l’audit	4					
5	Qualité des références fournies (contrats, attestations de bonne exécution des prestations, etc.).	5					
4	Politiques du cabinet en matière de RSE - par ex., politique des ressources humaines, politique de santé et sécurité, politique énergétique, politique climatique, adhésion au	3					

	Pacte mondial, etc. la preuve que le cabinet est à jour avec les impôts et la CNPS .						
8	Certifications, la preuve que le cabinet est autorisé à exercer.	4					
Sous-total organisation		24					
Présentation générale de l'offre							
1	Présentation générale de l'offre	5					
Sous total présentation générale de l'offre		5					
Organisation et méthodologie proposées (Planning et délai d'exécution des travaux)							
1	Dans quelle mesure la proposition fait preuve de la compréhension de la tâche ?	10					
2	Le mandat a-t-il été traité avec suffisamment de détails ?	10					
3	Le cadre conceptuel adopté est-il approprié à la tâche ?	10					
4	La séquence d'activités et la mise en œuvre de la planification logique sont-elles réalistes et laissent-elles prévoir une mise en œuvre efficace du contrat ?	10					
5	Le plan de travail est-il adéquat et répond-il au mandat ? quel est le délai d'exécution des travaux ?	10					
Sous-total Organisation et méthodologie		50					
Qualité du personnel							
1	Qualifications universitaires pertinentes	6					
2	Expérience pertinente dans le domaine de l'audit	6					
3	Expérience dans la région/pays, par exemple connaissances de la langue locale, de la culture, du système administratif, du gouvernement, etc	6					
4	Maîtrise des langues Française ou Anglaise	3					
Sous-total qualité du personnel		21					
Score technique total		100					

VIII. Modalités de soumission

Les cabinets intéressés sont invités à soumettre une offre administrative, technique et financière rédigée en français ou en anglais.

Les dossiers de candidature devront être soumis au plus le 01 juillet 2026 à 17h00.

Les offres devront être transmises exclusivement via la plateforme e-procurement de la FLM accessible à l'adresse suivante :

<https://cameroon.lwfeprocurements.org>

IX. Confidentialité et Etique

Le cabinet d'audit s'engage à :

- Respecter la confidentialité de toutes les informations obtenues dans le cadre de la mission ;
- Se conformer aux principes éthiques et professionnels applicables ;
- Signaler toute suspicion de fraude ou d'irrégularité conformément aux procédures de la FLM.